Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212900021-20260305-D2026002CCAS-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CCAS D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS D'ARZANO

SEANCE DU 2 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Arzano, légalement convoqué, s'est réuni en mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Présidente du CCAS.

Etaient présents : BORRY Anne, LE ROCH Marie Françoise, HELOU Annie, LE GLEUT Jean-Paul, DE PENFENTENYO Aude, THOMAS Annie, JEZEQUEL Yvonne, LE GOFF Jeanine, THIERY Michelle, GAGNE Marie-Françoise, SYLVESTRE Jean-Yves.

Etaient absents : DOS REIS Joëlle, LE HEN Gwénola.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de votants
13	**11**	**10**

Date de convocation : 20/02/2026

Objet de la délibération : Compte administratif 2025

Section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent de **17 980,75 €**, auquel s'ajoute la somme de **1 289,07 €** reportée de 2024 suite à une erreur d'affectation de résultat, soit un **excédent total de fonctionnement de 19 269,82 €**.

Section d'investissement :

Le résultat d'investissement de l'exercice 2025 est nul, auquel s'ajoute l'excédent antérieur de **1 047,16 €** reporté de 2024, soit un **excédent total d'investissement de 1 047,16 €**.

Madame la Présidente se retire et ne prend pas part au vote. Le Conseil d'Administration est alors placé sous la présidence de Madame Marie-Françoise LE ROCH, Vice-Présidente du CCAS.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025 établi par le comptable public, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif ;
- **VALIDE** le compte administratif 2025 du CCAS, sous réserve de l'approbation du budget annexe de l'EHPAD ;
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2025, soit :
  - un excédent total de fonctionnement de 19 269,82 € ;
  - un excédent total d'investissement de 1 047,16 €.

Vote : 10 voix pour

Pour extrait certifié conforme
Anne BORRY
Présidente du CCAS

CCAS D'ARZANO Finistère